



# Maintenant!

JANVIER-FÉVRIER 2015  
N° 12



## DÉMOCRATIE LOCALE

Les 22 et 29 mars prochains nous sommes invités à élire nos conseillers et conseillères départementaux.

Cette élection revêt une importance réelle puisque les politiques de solidarité, d'aménagement du territoire mais aussi de construction et d'entretien des collèges incombent, entre autres, au Conseil départemental.

De la petite enfance au grand âge, toutes les générations sont concernées très concrètement par les choix des élus départementaux.

Sous la présidence de Pierre Maille, depuis 1998, le Finistère est devenu à bien des égards exemplaire par ses choix, conjugués à une gestion unanimement saluée comme sérieuse et responsable.

Quel que soit le vote de chacune ou de chacun, tous les citoyen(ne)s doivent se mobiliser pour participer à ces élections pour démontrer l'intérêt que nous portons tous à la vie de notre département et à son avenir. L'abstention fragilise la démocratie.

Richard Ferrand

► 54

C'est le nombre de conseiller(e)s départementaux du Finistère.

## LETTRE D'INFORMATION DE **RICHARD FERRAND**

Député du Finistère, Président du groupe socialiste et apparentés du Conseil Régional de Bretagne



### À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

#### ● LOI MACRON: LES AVANCÉES

#### **Permis de conduire : réduire les délais et les coûts**

Le permis de conduire est un passeport pour l'avenir des jeunes. Il est aujourd'hui trop cher (en moyenne 1 500 euros), les délais sont trop longs (98 jours en moyenne), et des inégalités territoriales existent. Pour y remédier, l'Assemblée a adopté une série de mesures fortes. La création du service universel du permis pose le principe que le temps d'attente pour accéder à l'examen pratique ne devra plus excéder 45 jours grâce au recours à des agents habilités. L'enseignement et le passage du code pourront désormais être effectués dans les locaux des établissements d'enseignement hors temps scolaire afin d'en faciliter l'accès. Enfin, les frais de présentation parfois imposés par les auto-écoles pour être présenté à l'examen seront interdits.

#### **« Concilier performance économique et progrès social »**

#### **De nouvelles avancées et de nouveaux droits pour les salariés**

La singularité première de ce projet de loi est de concilier performance économique et progrès social. Ainsi, nous avons rénové l'épargne salariale

et l'actionnariat salarié, pour que ces outils soient accessibles au plus grand nombre. De même, nous conférons des droits nouveaux à ceux qui travaillent le dimanche dans le commerce de détail : volontariat individuel obligatoire, compensations, notamment salariales, déterminées par accord social sans lequel l'ouverture ne peut se faire, augmentation de 30 % du salaire dans les grandes surfaces alimentaires le dimanche matin. Pour lutter contre le recours illégal à des travailleurs détachés, nous mettons en place une carte des salariés dans le bâtiment et nous imposons le SMIC pour tout transport routier effectué sur le territoire national.

#### **Faciliter les reprises d'entreprises**

À côté des libertés qu'elle permet, cette loi met aussi en place des dispositifs de régulation économique pour protéger l'emploi et l'outil industriel. Un tribunal aura le pouvoir d'imposer une cession forcée ou une modification du capital d'une entreprise au bénéfice de créanciers qui proposent un plan de redressement de l'activité, là où aujourd'hui un actionnaire passif peut laisser s'effondrer une société. Cette mesure, en s'opposant au laisser-faire néolibéral, s'inscrit dans la continuité du volontarisme mis en œuvre par la majorité en améliorant le financement des entreprises viables et en contribuant à la survie de celles en difficulté.



L'hôpital de Carhaix a officiellement fusionné avec le CHU de Brest le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

● SANTÉ

## Santé et territoires ruraux

**Objectif : renforcer le maillage territorial pour un meilleur accès aux soins de proximité.**

Suite à mon intervention dans l'hémicycle en décembre dernier, Marisol Touraine, Ministre de la Santé, a confirmé le versement d'un financement supplémentaire de 413 250 euros à l'hôpital de Carhaix, en raison du caractère isolé de ses activités d'urgence et d'obstétrique. La prise en compte de cet isolement géographique, malgré la fusion positive avec le CHRU de Brest, a donc bien été entendue et constitue un signe fort de soutien et d'encouragement de la part du Gouvernement pour l'hôpital de Carhaix et les habitants du Poher.

Par ailleurs, une étude vient d'être lancée par l'Agence régionale de santé pour analyser, conforter et optimiser le projet médical issu de la fusion des deux sites. J'ai également interpellé la Ministre sur la situation de la chirurgie ambulatoire et le manque d'anesthésistes à l'hôpital de Douarnenez, comme sur la situation des urgences dans la presqu'île de Crozon. Il est indispensable que nous soyons constamment mobilisés pour préserver une offre de soins de qualité et de proximité sur nos territoires.

► **413 250€**  
C'est le montant dont a bénéficié l'hôpital de Carhaix au titre des établissements de santé reconnus comme géographiquement isolés.

« **Préserver une offre de soin de qualité et de proximité** »

En savoir plus :  
Le site du ministère de la Santé  
[www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)

● ÉCONOMIE

### Emmanuel Macron chez Doux

À mon invitation, Emmanuel Macron, Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, a visité le site châteaulinois de Doux le 23 janvier dernier, en présence des élus locaux et des responsables du groupe. Plus de deux ans après le dépôt de bilan, le Ministre a découvert une entreprise qui est un exemple de redressement productif et de création d'emplois. Le groupe volailler a annoncé à cette occasion la pérennisation en CDI de 112 postes dont 44 à l'usine de Châteaulin ainsi que des investissements conséquents sur ses sites de production. Une réussite saluée par le Ministre dans un dossier pour lequel je me suis impliqué activement depuis mon élection.



Avec Emmanuel Macron lors de la visite de l'usine Doux à Châteaulin.

● AGRICULTURE

### Le Ministre Le Foll à l'écoute des producteurs de porcs

Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, par l'intermédiaire du Préfet de Région, a annoncé un certain nombre de mesures pour pallier aux difficultés de la filière porcine face à l'embargo russe et à une baisse des prix du porc importante. Ce plan d'action a pour premier objectif de soulager les producteurs dont les trésoreries souffrent de cette crise. Dans chaque département des « cellules d'urgences » sont chargées de coordonner la mise en place rapide d'aides, d'étalement des cotisations sociales et



même leur prise charge partielle, en lien avec la MSA.

Un fonds d'allègement des charges est également envisagé par le Gouvernement pour une prise en charge des intérêts d'emprunts des travaux de modernisation des exploitations.

Le Ministre s'est également engagé à poursuivre le travail déjà bien avancé sur l'étiquetage des viandes au niveau national comme européen.

N.B. : La production porcine bretonne représente en tonnage 58 % de la production de viande porcine française.

#### ● CONSEIL RÉGIONAL

### Contrat de plan État-Région 2015-2020

**La nouvelle génération de contrats de plan État-Région (CPER) 2015-2020, en cours de finalisation, concrétise l'effort d'investissement engagé par le Gouvernement.**

Pour leur part, régions et territoires y voient l'opportunité de conforter l'efficacité de l'action publique en inscrivant l'affectation de crédits dans la durée, en favorisant les synergies des deniers publics et en créant de forts effets de levier entre l'investissement public et privé.

Véritable lien de confiance renforcé entre l'État, les régions et les collectivités, le CPER fixe les priorités et bâtit une stratégie commune en faveur de la compétitivité et l'attractivité des territoires.

#### **Une volonté partagée de répondre aux effets de la crise en Bretagne**

La Bretagne a été profondément impactée en 2013 par une grave crise économique et sociale. Pour répondre à l'urgence, le Pacte d'avenir pour la Bretagne avait pour objectif de mobiliser l'État, les collectivités et les responsables économiques et sociaux.

Un an après sa signature, les engagements financiers du Pacte ont été tenus. Le 18 décembre 2014, le protocole d'engagement, signé par le Premier ministre et le Président du Conseil régional, présentait le bilan des actions concrètes réalisées et formalisait l'engagement de l'État et du Conseil régional de faire converger leurs financements au service des grands projets prioritaires pour l'avenir de la Bretagne.



Manuel Valls, Premier Ministre, et Pierrick Massiot, Président du Conseil régional, à Brest le 18 décembre dernier.

#### **Une enveloppe régionale majorée, dans la continuité du Pacte d'avenir**

Grâce au Pacte d'avenir pour la Bretagne et à une mobilisation conjointe de l'État en région, du Conseil régional et de ses partenaires territoriaux, l'enveloppe prévisionnelle proposée par l'État pour le CPER Bretagne a été augmentée de 10 % pour atteindre 593 M€.

Cette réévaluation des engagements de l'État, complétée par un fort investissement du Conseil régional, à hauteur de 602 M€, permet d'envisager un contrat d'un montant global de plus de 1,1 Md€ pour la Bretagne.

En y ajoutant les engagements des autres collectivités, des fonds européens ainsi que diverses sources de financements, c'est plus de 3,3 Md€ de crédits publics qui seront mobilisés en Bretagne pendant la période 2015-2020.

## FOCUS.....

### → Henri Guenver, figure carhaisienne

Henri Guenver, militant socialiste, est décédé à 87 ans. Il a marqué de son empreinte la vie de Carhaix-Plouguer, non seulement par l'action publique qu'il a conduite mais aussi par ses qualités personnelles de grande modestie et d'engagement désintéressé, par ses engagements militants au plan local comme départemental, par son caractère déterminé et toujours respectueux.

### → EPCI, accord local rétabli

La proposition de loi autorisant l'accord local de représentation des communes membres d'une communauté de communes ou d'agglomération a été adoptée par le Parlement.

Proposée par mes collègues sénateurs Jean-Pierre Sueur et Alain Richard, elle vise à recréer les conditions d'un accord local prenant en compte les remarques du Conseil constitutionnel. Le nombre de conseillers communautaires supplémentaires ne pourra donc excéder de plus de 25 % l'effectif prévu hors accord, et la répartition de ceux-ci sera fonction de la population des communes.

## ► 1,1 Md€

C'est le budget consacré au contrat de plan État-Région pour la période 2015-2020.



**1.** Lors de la cérémonie de vœux de la commune de Plounévêzel, avec le Maire, Xavier Berthou, nous avons partagé l'émotion nationale liée aux récents drames vécus dans notre pays et évoquer les projets et les espoirs de notre territoire. — **2.** À Loperhet, après une émouvante minute de silence en hommage aux victimes des assassins, le Maire, Jean-Paul Morvan, a présenté ses vœux. Chaque adjoint(e) a ensuite évoqué dans son domaine de compétences enjeux et projets pour l'année nouvelle. Un moment convivial de démocratie.



**3.** À Châteaulin, le 11 janvier, nous étions plusieurs milliers à défilé pour dire notre attachement à la liberté d'expression et aux valeurs de la République.



**4.** Le 11 janvier, la mobilisation a été forte à tous les rassemblements organisés à la suite des attentats des 7 et 9 janvier. Ici, à Daoulas, près de 3 000 personnes se sont retrouvées pour honorer la mémoire des victimes. — **5.** En commission spéciale pour la loi Macron, aux côtés du président de la dite commission, François Brottes, et du Ministre de l'Économie, Emmanuel Macron.

**Twitt again !**

« Nous sommes en deuil, la France est en larmes mais notre amour de la liberté est plus fort que l'obscurantisme. Aucun doute #JeSuisCharlie.»

**Repères****En mars-avril :**

- ✓ Élections départementales
- ✓ Session du Conseil régional
- ✓ Examen de la loi Santé
- ✓ Rencontres communales
- ✓ Courses hippiques de Penalan
- ✓ Réunions publiques sur l'action du Conseil régional
- ✓ Printemps de Châteauneuf

**Infos en continu**

Retrouvez toutes les actualités sur mon site internet :



[www.richardferrand.fr](http://www.richardferrand.fr)

Pour recevoir les prochaines lettres d'information par courriel ou pour qu'elles soient adressées aux membres de votre entourage, adressez votre demande à :

[infos@richardferrand.fr](mailto:infos@richardferrand.fr)

**CONTACTS****PERMANENCE PARLEMENTAIRE**

2 rue Baltzer - 29150 Châteaulin  
tél. 02 98 81 94 83  
fax 02 98 81 94 18  
[infos@richardferrand.fr](mailto:infos@richardferrand.fr)

**MES COLLABORATEURS**

• **Yann Le Boulanger et Hervé Clabon**  
Suivi des dossiers et des activités de la circonscription  
[yann.leboulanger@richardferrand.fr](mailto:yann.leboulanger@richardferrand.fr)  
[herve.clabon@richardferrand.fr](mailto:herve.clabon@richardferrand.fr)

• **Amaury Dumay**

Suivi du travail législatif à l'Assemblée nationale  
[amaury.dumay@richardferrand.fr](mailto:amaury.dumay@richardferrand.fr)

• **Soizic Kerbrat**, Administration générale  
[soizic.kerbrat@richardferrand.fr](mailto:soizic.kerbrat@richardferrand.fr)